

Congé pour Projet Pédagogique

Calendrier année 2026/2027

DATES / PERIODES	OPERATIONS	INSTANCES OU SERVICES
Du 16 février au 31 mars 2026	Ouverture et fermeture de NAOS-GALAXIE pour l'enregistrement des candidatures	DGRH-Candidats
Avant le 31 mars 2026	Envoi du dossier de candidature aux Directeurs de Département et de Composante ainsi qu'au Pôle Pédagogie et Numérique (papn@univ-perp.fr) + à la D2RH (drh-enseignants@univ-perp.fr) Le dossier comprend : - CV 2 pages - Lettre de motivation - Description du parcours relatif à l'engagement inhérent aux missions de recherche et d'enseignement - Note détaillée présentant le projet pour lequel le congé de formation est demandé	Candidats
Avant le 11 mai 2026	Réunion des conseils	Composantes, Départements
Avant le 11 mai 2026	<u>Retour des avis à D2RH-Service Ens/Ens-Cher</u> : drh-enseignants@univ-perp.fr - Avis consultatifs du <u>Directeur de Département</u> et de <u>Composante</u> ainsi que du <u>Conseil de composante</u> (Facultés - Instituts) - Avis du <u>PAPN</u>	Composantes, Départements, PAPN
Mardi 2 juin 2026	Audition des candidats et avis	CAC-R
Courant juin 2026	Communication des avis du Cac-R aux candidats et Directeurs	D2RH Service Ens/Ens-Cher
Au plus tard 10 juillet 2026	Mise à disposition des résultats relatifs aux attributions de CPP dans NAOS-GALAXIE consultables par chaque candidat.	DGRH-Candidats
Avant fin juillet 2026	Prise des actes administratifs par le Président de l'UPVD	D2RH Service Ens/Ens-Cher
A l'issue du congé	L'enseignant(e) bénéficiaire doit, à l'issue de son congé, dans les 3 mois : - Remettre un rapport sur le projet qu'il a conduit au Président, qui le transmet au conseil académique restreint.	L'enseignant(e) bénéficiaire